



PRESSE – INFORMATION

DELEGATION FRANÇAISE

GROUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPEEN

Bruxelles, le 4 décembre 2003

Communiqué de presse

DSF / Déception socialiste sur le refus de la levée immunitaire de Marchiani

Le Parlement européen à Bruxelles a entériné l'avis de sa commission juridique aujourd'hui contre l'avis des socialistes français. L'organe législatif européen a refusé de lever l'immunité du député RPF Jean-Charles Marchiani par 274 voix (182 pour la levée d'immunité, et 9 abstentions).

Pervenche Berès, au nom de sa Délégation, déplore la décision du Parlement. Alors qu'elle comprend que le Parlement reste fidèle à son principe - durement acquis - de protection de la liberté de ses députés contre les poursuites judiciaires excessives, les pressions des Etats membres ou l'utilisation à des fins politiques de la levée de l'immunité parlementaire, elle considère que les éléments du dossier transmis par le gouvernement français justifie pleinement la levée de l'immunité du parlementaire.

La délégation française déplore que le Parlement européen n'ait pas suivi la demande de la France de lever l'immunité de M. Marchiani face aux accusations sévères et étoffées.

Contact : Elke Meeùs, attachée de presse

☎ : +32 478 88 19 69 - ☎ : + 32 2 284 48 90

📧 : + 32 2 284 69 89 - @ : emeeus@europarl.eu.int

✉ : 43-47 rue Wiertz - ASP 14 G 358 - 1047 Bruxelles